

CAMPINGS DU LITTORAL HÉRAULTAIS

comment repenser l'aménagement paysager ?



Guide pratique pour des espaces verts durables

Réduire les consommations en eau et embellir l'établissement

Dans un contexte où les ressources en eau sont menacées, particulièrement en période estivale, et où la demande touristique en matière d'accueil, d'hébergement et de loisirs écoresponsables est croissante, il est primordial pour les structures d'hôtellerie de plein air de s'adapter en se mobilisant pour une écologie durable.

L'environnement végétal des campings est essentiel aux yeux de la clientèle : porteur de biodiversité, il embellit, accompagne les cheminements, procure de l'ombrage et permet de conserver l'intimité des parcelles.

Depuis quelques années, les opérateurs privés et publics unissent leurs efforts pour réaménager les établissements selon une approche globale d'économie en eau et entretien des végétaux, et en faveur d'une identité méditerranéenne.

A travers ce guide, le Département de l'Hérault souhaite vous accompagner dans cette démarche éco-responsable.



Créer une harmonie paysagère : nos conseils



Le camping est un établissement paysager qui s'intègre au mieux à son environnement naturel. Quel que soit l'espace de vie (accueil, sanitaires, allées, aire de jeux...), il est important de choisir les végétaux les mieux adaptés parmi une gamme de plantes méditerranéennes. L'objectif final étant d'assurer une autonomie aux plantes avec un minimum d'arrosage et d'entretien.



Secteur à emplacements nus

Ces parcelles subissent un fort piétinement. Il convient de choisir des couverts herbacés de type prairie rustique ou de plantes couvre-sols résistantes au piétinement.



Accueil

L'accueil est la vitrine de l'établissement : il faut le fleurir, l'équiper d'un mobilier homogène et afficher des visuels informatifs sur les efforts menés en faveur de la gestion de l'eau.



Allées

Passages obligés, les allées nécessitent des revêtements perméables : stabilisés, dalles alvéolées, béton poreux... Les structures végétales y jouent un rôle important de brise-vent et d'écran visuel.



Secteur mobil-homes



Secteur mobil-homes

Cet espace de vie sociale peut préserver l'intimité de ses occupants moyennant certains aménagements : écrans végétaux (haies ou structures grimpantes), arbres d'ombrage, masques pour les éléments techniques (bouteilles de gaz...).



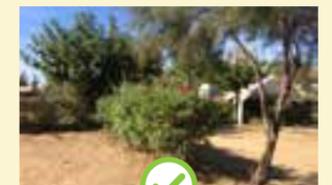
Bloc sanitaire

Espace très fréquenté, l'aspect pratique et le confort doivent s'allier avec une qualité architecturale et paysagère (implantation d'arbustes et de grimpantes). C'est aussi l'endroit incontournable pour communiquer de façon pédagogique sur les bons gestes en matière d'économie de l'eau.



Espace en front de mer

Qu'il s'agisse d'une aire de jeu ou de tout autre espace de passage vers la mer, les plantes doivent y être résistantes au sel et au sable.



Ombrager le terrain



ARBRES

Vecteurs de fraîcheur et d'ombre, **les arbres** ont une place essentielle dans la valorisation d'une structure d'accueil de plein air. Pour bien les choisir, il faut prendre en considération :

- L'usage que nous souhaitons en faire : aménager une allée, ombrager une zone, structurer un parking...
- Les conditions d'implantation de l'arbre
- La capacité d'ombrage et de fraîcheur de l'arbre
- L'emplacement des arbres afin de créer une identité à l'espace.

Arbres adaptés en front de mer



Peuplier blanc



Faux poivrier



Olivier de Bohême



Tamaris printanier

Arbres pour l'ombrage



Févier d'Amérique sans épines



Melia



Poirier pyramidal



Savonnier

BON À SAVOIR

Lorsqu'une maladie touche un arbre, elle peut atteindre la totalité du patrimoine si les sujets sont tous de même essence. Pour limiter ce risque sanitaire, il est primordial de diversifier les variétés. Choisir des arbres différents permet par ailleurs de créer un parc végétal varié, donnant une identité singulière au site.

Nos conseils :

- L'appel à un professionnel pour effectuer une taille raisonnée est indispensable pour assurer une pérennité à l'arbre et assurer la sécurité des usagers.
- Il est important de prévoir un espace suffisant entre chaque arbre (minimum 5 mètres) ainsi qu'une fosse de plantation de minimum (2m x 2m x 1,5m de profondeur).

Point de vigilance : La plantation de palmiers est à proscrire en raison des risques sanitaires associés. Touchés par le charançon et le papillon, ils présentent de forts risques de contamination. Tout sujet atteint doit être éliminé selon un protocole adapté.



Structurer les espaces



ARBUSTES

Séparer les emplacements avec des végétaux est la solution la plus harmonieuse et la plus conviviale dans un camping. C'est le modèle le plus plébiscité car il permet d'intégrer l'établissement à son environnement naturel.

Qu'il s'agisse d'une clôture, d'une délimitation d'emplacement ou d'une séparation des ensembles, **les arbustes de haies** sont les plus utilisés. Chaque type de haie présente des avantages et des inconvénients. A titre d'exemple, *Eleagnus ebbingei* nécessite plusieurs tailles par an.

Arbustes adaptés aux haies basses en limites de parcelles



Abelia



Ciste



Sauge Arbustive



Sauge de Jérusalem

Arbustes adaptés aux haies hautes



Blanquette



Pistachier lentisque



Pittosporum



Gatillier

Notre conseil :

- Quel que soit le cas de figure, il convient d'implanter des haies végétales diversifiées (en mélange), car elles sont moins vulnérables aux attaques phytosanitaires et nécessitent un minimum de taille et hébergent une biodiversité essentielle. Elles peuvent être accompagnées de petits éléments de clôture à base de matériaux naturels, en adéquation avec le cadre d'accueil. La blanquette et le Tamaris touffe sont particulièrement adaptés en front de mer.



Point de vigilance : Les espèces invasives dites « exotiques » sont à éviter en raison de leur danger pour l'environnement local (herbe de la pampa, griffe de sorcière, graminées...). Ces sujets ont en effet la particularité de coloniser les zones de friches et de prendre la place des plantes locales.



Pour davantage de choix dans la sélection des variétés méditerranéennes, se reporter au guide « Quels végétaux pour le Languedoc Roussillon : 86 valeurs sûres » (CAUE 34).

BON À SAVOIR



Habiller les murs



GRIMPANTES



Exemple de structure décalée du mur de 10cm avec câble inox tendu (jasmin de Chine).

Les plantes grimpantes présentent l'intérêt d'habiller les murs avec une décoration florale abondante ou de créer un écran végétal. Cette séparation est, utile entre les emplacements des mobil-homes car elle permet à leurs occupants de ménager leur intimité.

Couvrir les murs avec un habillage végétal abondant permet de créer un écran et d'apporter une plus-value esthétique.



Bignone



Jasmin de Chine



Plumbago



Rosier Bank's



Solanum

Notre conseil : Pour réussir son mur ou son écran végétal, il est important de choisir une structure pérenne (bois, acier, alu...) et des plantes adaptées à l'environnement du terrain (nature du sol, exposition, floraison printanière et estivale...).

Protéger les sols



COUVRE-SOLS

Pour protéger les sols fragiles et parfois mis à nus en fin de saison, il est important de les aménager avec des couverts herbacés, ou **plantes « couvre-sols »**, et des **vivaces**. Ces plantes, très robustes, tolèrent les sols pauvres et sont une excellente alternative au gazon, qui nécessite un entretien régulier. Peu gourmandes en eau et autonomes en terme de rapidité de développement, elles présentent également l'avantage de pousser dans les zones arides ou ombragées, comme au pied des grands arbres.

Une sélection précise des variétés doit être faite en fonction des conditions de milieu : nature du sol, ensoleillement... La résistance au piétinement impose une sélection de variétés particulières adaptées aux conditions locales surtout pour les secteurs à emplacements nus.

Les « couvre-sols » non piétinables



Ajana pacifica



Delosperma



Erigeron



Plumbago rampant

Les « couvre-sol s» piétinables



Achillée



Dichondra repens



Frankenia



Zoysia

Agrémenter le site



VIVACES MÉDITERRANÉENNES À FLEUR

Dans un souci d'économie d'eau, et même si les vivaces choisies dans la gamme méditerranéenne sont extrêmement résistantes, nous conseillons de prévoir un paillage afin de limiter encore l'évaporation et de réduire ainsi les besoins en arrosage.



Cinénaire maritime



Immortelle



Jacobinia suberecta



Lobelia laxiflora

Gérer l'eau durablement, mettre en avant l'identité méditerranéenne

Le présent guide a été conçu dans la continuité d'un audit de consommation mené auprès d'un panel de 4 campings de l'ouest héraultais. Il reprend sous forme générique et synthétique les principales recommandations énoncées par Enfora, Bureau d'études spécialisé dans les aménagements paysagers, et le Conseil d'Architecture, d'environnement et d'Urbanisme de l'Hérault (CAUE 34).

Les campings ont fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre du projet de coopération européenne Castwater. L'objectif étant de les accompagner dans leurs démarches de montée en gamme, dans une logique de gestion vertueuse des ressources en eau.

Dans ce cadre, un outil d'autoévaluation a été créé afin de fournir aux établissements un prédiagnostic et un premier choix de mesures d'économies d'eau. Cet outil en ligne est gratuit et accessible par tous les gestionnaires d'établissements : <https://www.castwater-tool.ceid.upatras.gr/?lang=fr>

Vers une démarche « zéro phyto »

Depuis 2019, la loi Labbé interdit l'utilisation de pesticides dans les endroits fréquentés par le public.

Une charte régionale « Engagé Zéro Phyto » est proposée aux gestionnaires d'infrastructures touristiques et de loisirs qui s'engagent à réduire leur utilisation de pesticides pour les aider à trouver des alternatives. Elle est portée par la FREDON Occitanie, la Préfecture de région, la Région Occitanie, l'Agence Régionale de Santé et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Ils sont au service des gestionnaires d'établissements :

- Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Hérault
- Les bureaux d'études paysagistes concepteurs
- Les pépiniéristes producteurs



Ce guide a été conçu et réalisé par le Département de l'Hérault avec la participation du Bureau d'Études ENFORA et le CAUE 34.

Département de l'Hérault, Direction du Tourisme, du Maritime et de l'Eau
1977, avenue des Moulins Mas d'Alco 34087 Montpellier Cedex 04. Tél. 04 67 67 65 26